

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BÉNESSE-LÈS-DAX

PROCES-VERBAL de la réunion du lundi 11 mars 2024 à 19h00

Sommaire

Liste des présences.....	2
Rappel de l'ordre du jour	3
Ouverture de séance	4
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE	4
APPROBATION DES DECISIONS PRISES	4
1 - DEL20240311-001 - AVIS SUR LA DEMANDE D'AFFILIATION DE CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DES LANDES AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES CDG40	4
2 - DEL20240311-002 - DÉLIBÉRATION DONNANT MANDAT AU CENTRE DE GESTION DES LANDES POUR NÉGOCIER UN ACCORD AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES ET LANCER LA CONSULTATION AYANT POUR OBJET DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVOYANCE	5
3 - DEL20240311-003 - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL	6
4 - DEL20240311-004 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL	7
5 - DEL20240311-005 - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MOULIN	8
6 - DEL20240311-006 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MOULIN	9
7 - - ACHAT D'UNE CELLULE DANS LA ZONE ÉCONOMIQUE POUR LA "FABRIK DU MOULIN"	10
8 - - AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA FUTURE MAIRIE	10
9 - - POINT SUR LE FLEURISSEMENT	10
10 - - QUESTIONS DIVERSES.....	10

Liste des présences

Le Conseil Municipal de la Commune de Bénesse-Lès-Dax s'est réuni le lundi 11 mars 2024 à 19h00 sous la présidence de Jean-Marie ABADIE, .

Nombre de conseillers élus: 14

Nombre de conseillers présents: 11

Nombre de conseillers représentés: 3

Nombre de conseillers absents: 0

Membres présents : Monsieur ABADIE, Monsieur LARBERE, Madame BADETZ, Monsieur CZAPLA, Madame DZBANUSZEK, Monsieur BACHERE, Monsieur LARROUQUETTE, Madame BALAUZE, Monsieur PUYO, Madame PEYRES, Madame LETAILLEUR

Etaiient absent :

Procurations : Léa SCAFIE, Patrick INVERNIZZI, Sylvain BREUILLAUD

Rappel de l'ordre du jour

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

DÉCISIONS PRÉSENTÉES :

- **DEC202312-001** - Loyers 2024 appartements communaux du 09/01/2024
- **DEC202401-001** – Virement de crédit n°5 du 15/01/2024

DOSSIERS PRÉSENTÉS :

- **Point 1 -DEL20240311-001** Avis sur la demande d'affiliation de centre départemental d'action sociale des Landes au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Landes CDG40
- **Point 2 -DEL20240311-002** Délibération donnant mandat au Centre de Gestion des Landes pour négocier un accord avec les organisations syndicales représentatives et lancer la consultation ayant pour objet de conclure une convention de participation dans le domaine de la prévoyance
- **Point 3 -DEL20240311-003** Vote du Compte Financier Unique 2023 du Budget principal
- **Point 4 -DEL20240311-004** Affectation des résultats 2023 du budget principal
- **Point 5 -DEL20240311-005** Vote du Compte Financier Unique 2023 du budget annexe du Moulin
- **Point 6 -DEL20240311-006** Affectation des résultats 2023 du budget annexe du Moulin
- **Point 7** - Achat d'une cellule dans la Zone Économique pour la "Fabrik du Moulin"
- **Point 8** - Avancement des travaux de la future Mairie
- **Point 9** - Point sur le fleurissement
- **Point 10** - Questions diverses

Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11/12/2023.

APPROBATION DES DECISIONS PRISES

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

1 - DEL20240311-001 - AVIS SUR LA DEMANDE D'AFFILIATION DE CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DES LANDES AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES CDG40

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

- **Émettre un avis favorable** à l'affiliation du Centre départemental d'action sociale des Landes au Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes
- **Préciser** que la délibération sera transmise à Madame la Présidente du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Landes

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

2 - DEL20240311-002 - DÉLIBÉRATION DONNANT MANDAT AU CENTRE DE GESTION DES LANDES POUR NÉGOCIER UN ACCORD AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES ET LANCER LA CONSULTATION AYANT POUR OBJET DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVOYANCE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

Se joindre à la convention de participation dans le domaine de la prévoyance que le Centre de gestion des Landes prévoit de conclure conformément à l'article 25-1 de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 et de lui **donner mandat** :

Pour **lancer la consultation** nécessaire à sa conclusion

ET

Pour **négocier un accord** avec les organisations syndicales représentatives,

De donner mandat au Maire pour déterminer avec le Centre de gestion les conditions de déroulement de la négociation et les modalités de conclusion de cet accord ainsi que pour approuver l'accord négocié conformément à l'article L224-3 du CGFP.

PRENDRE ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de gestion dont la prise d'effet sera fixée au 1^{er} janvier 2025.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

3 - DEL20240311-003 - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ADOpte A L'UNANIMITE,**

APPROUVER le Compte Financier Unique 2023 de la commune de Bénesse-lès-Dax,

DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
13	0	0	1

ADOpte A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

4 - DEL20240311-004 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 DU BUDGET PRINCIPAL

- Un excédent de fonctionnement de :	156 718,45
- Un excédent reporté de :	141 943,08
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	298 661,53
- Un excédent d'investissement de :	99 238,18
- Un déficit des restes à réaliser de :	314 756,33
Soit un besoin de financement de :	215 518,15

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

DÉCIDE D'AFFECTER LE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 COMME SUIT :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	298 661,53
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	215 518,15
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	83 143,38
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	99 238,18

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

5 - DEL20240311-005 - VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MOULIN

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

APPROUVER le Compte Financier Unique 2023 de la commune de Bénesse-lès-Dax,

DONNER pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
11	0	0	3

ADOPTE A L'UNANIMITE

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

6 - DEL20240311-006 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2023 DU BUDGET ANNEXE DU MOULIN

- Un excédent de fonctionnement de :	1 621,43
- Un déficit reporté de :	0,00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 621,43
- Un excédent d'investissement de :	9 357,07
- Un excédent des restes à réaliser de :	5 901,10
Soit un excédent de financement de :	15 258,17

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, ADOPTE A L'UNANIMITE,

DÉCIDE D'AFFECTER LE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2023 COMME SUIT :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	1 621,43
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 621,43
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	9 357,07

Pour	Contre	Abstention	Non participation au vote
14	0	0	0

ADOPTE A L'UNANIMITE
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Arrivée de Monsieur INVERNIZZI Patrick à 19h40

- 7 - - ACHAT D'UNE CELLULE DANS LA ZONE ÉCONOMIQUE POUR LA "FABRIK DU MOULIN"
- 8 - - AVANCEMENT DES TRAVAUX DE LA FUTURE MAIRIE
- 9 - - POINT SUR LE FLEURISSEMENT
- 10 - - QUESTIONS DIVERSES

La séance levée à 20h25

Le(a) secrétaire de séance,
Sylvain LARROUQUETTE

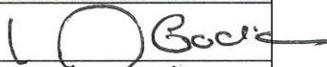
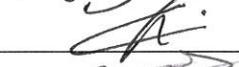
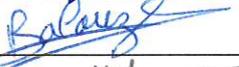
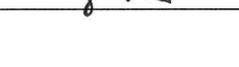
Le Maire,
Jean-Marie ABADIE



« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée sur le site internet (lien) et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »

séance du CONSEIL MUNICIPAL

en date du lundi 11 mars 2024

Nom des participants	Signatures
ABADIE Jean-Marie	
LARBERE Arnaud	
BADETZ Christine	
CZAPLA Claude	
DZBANUSZEK Marie-Ghislaine	
SCAFIE Léa <i>Pouvoir Larrouquette</i>	
BACHERESébastien	
LARROUQUETTE Sylvain	
BALAUZE Florence	
PUYO Hervé	
INVERNIZZI Patrick <i>Pouvoir Peyres</i>	
PEYRES Valérie	
LETAILLEUR Marie-José	
BREUILLAUD Sylvain <i>Pouvoir Dzbanuszek</i>	



